



World Forum for a Responsible Economy

12^e édition 2018

Atelier

**Entreprises, devenez acteurs du monde
bas carbone avec ACT : Retour
d'expériences**

Lille, le 18 octobre 2018





Participants

Edouard FOURDRIN, ADEME, Ingénieur Service Climat

Emilie AUBRY, Décathlon, Sustainability Team - Leader CO2 & Environment in Retail

Damien HUET, Association Bilan Carbone, Responsable du Pôle Energie Climat

I. Le dispositif ACT

Edouard FOURDRIN

ACT signifie *Assessing low Carbon Transition*. Il a été développé par l'ADEME et la CDP. Il est né lors de la COP 21. Son objectif est de déterminer si la stratégie climat d'une entreprise donnée est en ligne avec les objectifs de la COP 21.

La méthode découle de la question suivante : comment pouvons-nous savoir si une entreprise est prête pour la transition bas carbone ?

Cinq questions sont posées à l'entreprise concernée :

- que prévoit-elle de faire ?
- Comment prévoit-elle d'y arriver ?
- Que fait-elle déjà ?
- Qu'a-t-elle récemment entrepris ?
- Quelle est la cohérence de l'ensemble ?

Trois notes sont attribuées :

- une note de performance de la stratégie climat ;
- une note d'analyse ;
- une note de tendance.

La note de performance est basée sur neuf modules. Nous examinons si l'entreprise a défini des objectifs de réduction des gaz à effet serre et si ces objectifs sont cohérents avec la stratégie bas carbone. Nous examinons également les moyens mis en œuvre, notamment les investissements matériels et immatériels. Nous examinons aussi la performance des produits, ainsi que le management de la politique climat, les engagements fournisseurs, les engagements clients, les engagements publics et le business model.

La note d'analyse est déterminée au regard du modèle économique et stratégique, des risques, de la réputation, de la cohérence et de la crédibilité.

Enfin, une note de tendance est attribuée.

Le dispositif a été expérimenté en 2016 dans de grandes entreprises des secteurs du commerce, de l'électricité et de l'automobile, notamment chez Décathlon, Renault et Carrefour. Il a ensuite été testé dans des entreprises de plus petite taille des secteurs du transport, de l'alimentation et du bâtiment.

Nous avons été aidés par l'Association Bilan Carbone et quatre consultants.



Le score de performance est variable suivant les entreprises. Pour les PME / ETI, en moyenne, la note de performance est de 8 sur 20 ; la note d'analyse, de B ; la tendance, positive. En outre, des recommandations ont été formulées aux entreprises.

De la salle

Quel est le temps nécessaire à la mise en place du dispositif dans une entreprise ?

Edouard FOURDRIN

Pour les PME / ETI, il faut compter cinq jours homme pour collecter les données nécessaires à l'évaluation.

II. Retour d'expérience de Décathlon

Emilie AUBRY

Décathlon conçoit les produits de sa marque. Il est présent partout dans le monde.

Nous prenons en compte l'ensemble des activités dans la comptabilisation des émissions de CO2. 73 % des émissions de CO2 sont liées aux produits ; 15 %, aux utilisateurs ; 5 %, à la construction et l'exploitation des sites ; 2 %, aux déplacements des coéquipiers et 5 % aux transports de produits. Par ailleurs, nous examinons l'évolution de l'intensité globale. Nous sommes en train de redéfinir notre objectif et un objectif *bas carbone*.

Un plan d'actions a été défini pour réduire les émissions de CO2 :

- tendre vers 0 % de transport aérien (ce taux est actuellement de 2 %) ;
- atteindre un taux de 100 % d'électricité d'origine renouvelable ;
- atteindre un taux d'utilisation de coton durable de 100 % et un taux d'utilisation de polyester durable de 100 % ;
- mettre en place un affichage environnemental en magasin (A, B, C, D ou E) ;
- accompagner nos fournisseurs dans la baisse des émissions (nous dotons les fournisseurs d'un outil d'évaluation des émissions) ;
- atteindre un taux de 100 % de nouveaux sites en propriété avec une certification environnementale.

De la salle

Les produits représentent 75 % des émissions. Vous n'êtes toutefois pas responsables de la production.

Emilie AUBRY

En effet, mais nous accompagnons les fournisseurs et nous travaillons sur les matières.

De la salle

Des entreprises ont mis en place des bornes électriques pour leurs collaborateurs.

Emilie AUBRY

Nous menons des actions en la matière, même si nous n'avons pas encore pris d'engagement fort.



De la salle

Pour les autres matières que le coton et le polyester, des démarches sont-elles également menées ?

Emilie AUBRY

Oui, mais nous n'avons pas encore pris d'engagement fort à ce sujet. Ceci étant, l'affichage environnemental concernera l'ensemble des produits.

Edouard FOURDRIN

Comment avez-vous vécu l'évaluation ACT ? La méthodologie est-elle compréhensible pour une entreprise ?

Emilie AUBRY

L'évaluation a été réalisée il y a deux ans. Il s'agissait de notre première évaluation sur la stratégie bas carbone.

Cette évaluation repose sur quatre étapes :

- la compréhension des questions ;
- la collecte des informations ;
- la rédaction des réponses ;
- la communication interne.

8 à 10 jours de travail sont nécessaires pour réaliser ces quatre étapes.

Edouard FOURDRIN

Quels ont été les apports de ce dispositif ?

Emilie AUBRY

L'évaluation nous a permis d'identifier les points forts et les points faibles. Elle a aussi permis d'éclairer notre stratégie. Enfin, elle facilite la communication (nous communiquons autour des notes attribuées, plutôt qu'autour des émissions de CO2 chiffrées).

De la salle

Le PDG est-il très impliqué dans la démarche de développement durable ?

Emilie AUBRY

Nous avons revu la vision de Décathlon en 2016, à partir d'une démarche remontante. Un des axes principaux de la nouvelle vision est le respect de l'environnement. Le taux de CO2 fait partie des KPI. Le PDG est à l'écoute sur ce sujet.

De la salle

Quel est le nombre de questions dans le dispositif ACT ?

Edouard FOURDRIN

Nous comptons une quarantaine de questions.



De la salle

Les données d'évaluation du bilan carbone sont très précises. Est-ce bien nécessaire de disposer de données aussi précises ?

Edouard FOURDRIN

Il est nécessaire de fixer des objectifs précis. Pour fixer des objectifs, nous devons nous appuyer sur le bilan. Le bilan carbone n'est toutefois qu'un des éléments du dispositif.

Emilie AUBRY

Les données ne doivent pas être très précises, mais elles doivent être comparables dans le temps.

ACT permet d'évaluer la stratégie et les actions menées au regard des objectifs.

De la salle

Quel est votre objectif global ?

Emilie AUBRY

Il est de stabiliser nos émissions de CO2, en valeur absolue.

De la salle

Le business model de Décathlon est-il remis en cause ?

Emilie AUBRY

Des réflexions sont menées sur le business model, mais aucune décision forte n'a encore été prise.

III. L'Association Bilan Carbone – Les formations

Damien HUET

L'Association Bilan Carbone a été créée par l'ADEME en 2011, afin de transmettre la méthode *bilan carbone*. Nous avons constaté un besoin d'acculturation à ce sujet.

Nous avons mis en place un système de management des gaz à effet de serre, en 2016. Il a été testé dans plusieurs entreprises. Nous avons rejoint le dispositif ACT, pour travailler sur la formation.

La méthode ACT et le dispositif de formation ont été expérimentés. Nous avons formé 40 représentants d'entreprises, ainsi qu'une quinzaine de consultants. Nous avons également organisé une session commune entre les consultants et les entreprises.

Nous avons constaté que des entreprises ont réalisé des bilans de gaz à effet de serre. Ceci étant, il leur manque une réelle stratégie climat. Il est ainsi nécessaire d'accompagner les entreprises dans la définition et la construction de leur stratégie climat.

Les PME / ETI n'ont pas vécu l'expérimentation comme une évaluation. Elles l'ont vécue comme un référentiel de progrès.



D'autres formations ont été testées en 2017, notamment pour les membres du Comité de suivi. Nous avons également réalisé une formation test auprès des ingénieurs de l'ADEME.

Maintenant que l'expérimentation est terminée, nous sommes en train de finaliser le dispositif de formation. Un parcours adapté à ACT sera ouvert début 2019. A moyen terme, nous souhaitons proposer des formations par secteur.

Le parcours sera composé de trois modules :

- un module *s'informer*, d'une demi-journée (cette formation s'adresse aux entreprises, aux institutions publiques et aux investisseurs) ;
- un module être accompagné ou s'auto-évaluer, d'une journée (cette formation s'adresse aux responsables RSE) ;
- un module *accompagner*, de deux journées (cette formation est dédiée aux évaluateurs).

De la salle

Quels sont les secteurs concernés ?

Damien HUET

Pour l'instant, notre offre s'adresse aux trois secteurs historiques (énergie, distribution et automobile).

Edouard FOURDRIN

Nous élargirons notre offre auprès du bâtiment, puis auprès d'autres secteurs.

De la salle

Quel est le coût du dispositif ?

Edouard FOURDRIN

Quatre jours sont nécessaires à un consultant pour évaluer la stratégie.

Damien HUET

Le coût de la formation est à affiner, mais il s'agira d'un coût standard.

Edouard FOURDRIN

Nous essayons de faire en sorte que le coût reste raisonnable pour les entreprises.

IV. ACT – Les perspectives

Edouard FOURDRIN

Nous souhaitons recruter des entreprises prêtes à s'engager avec nous, à des niveaux divers :

- réaliser une évaluation ACT;
- communiquer sur la performance ACT ;
- viser un objectif de performance ACT ;
- participer à un développement méthodologique sectoriel.



Nous mettrons en place un programme national d'accompagnement des entreprises (l'ADEME apportera des subventions).

Nous souhaitons aussi recruter des investisseurs. Ces derniers pourraient dialoguer avec leurs entreprises, sur la base d'ACT.

Enfin, nous développerons de nouvelles méthodologies sectorielles, pour le bâtiment dès cette année, puis pour les transports, l'industrie, l'oil et le gaz.

De la salle

Décathlon a-t-il communiqué à l'externe sur les résultats d'ACT ?

Emilie AUBRY

Non, dans la mesure où il s'agissait d'une expérimentation.

Edouard FOURDRIN

Nous n'avons pas souhaité communiquer sur les expérimentations. A l'avenir, nous pourrions communiquer.

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01 44 14 15 16 – www.ubiquis.fr – infofrance@ubiquis.com